

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

SAM. 8 ET DIM. 9 FÉVRIER 2014

N° 17.828

80 EUROS LA TONNE DE CANNE DE RICHESSE 8 EN MARTINIQUE : LES ÉLUS DE LA RÉUNION AU PIED DU MUR



(Photo Tonio)

Les planteurs doivent être sauvés. Elie Hoarau appelle à la mobilisation. Il est possible de s'inspirer de la démarche initiée en Martinique pour donner confiance: 80 euros la tonne de cannes de richesse 8.

En réaction à la suppression des quotas à partir de 2017, une concertation a eu lieu en Martinique. L'Etat, l'usiner, le Conseil général et la Région se sont entendus pour financer le prix de base de la tonne de cannes. Il est fixé à 80 euros pour une richesse de 8. Dans un courrier adressé au président de Région, Elie Hoarau appelle à une pareille concertation.

Lettre d'Elie Hoarau, conseiller régional, à Didier Robert, président de la Région

Monsieur le président,
La confirmation de la suppression des quotas sucriers européens en 2017 a suscité une vive inquiétude chez les planteurs de canne tant à La Réunion qu'aux Antilles. Face à

cette échéance proche et certaine, les planteurs éprouvent le besoin d'un soutien sans faille.

En Martinique, conscients de la gravité de la situation, le Conseil régional, le Conseil général et l'Etat ont décidé de signer un "Pacte de sauvegarde de la canne" se traduisant par la mise en place d'un dispositif d'aide exceptionnelle aux planteurs sur la base de 80 euros par tonne (pour une richesse saccharimétrique de 8), partagés conjointement entre le Conseil régional et le Conseil général (13,80 euros chacun), l'Etat (19,4 euros) et la sucrerie SAEM Le Galion (37,84 euros).

Nous considérons que les autorités à La Réunion devraient s'inspirer de l'esprit d'une telle démarche pour

exprimer également leur soutien à la filière canne.

Il est à nos yeux de la responsabilité de tous ceux qui ont la préoccupation du développement de La Réunion et de la cohésion sociale de manifester concrètement leur soutien à la filière canne et d'apporter leur contribution au-delà de leurs compétences.

Aussi, il nous apparaît particulièrement opportun que vous puissiez prendre l'attache du Conseil géné-

ral et de l'Etat afin d'examiner la possibilité et les conditions de la mise en place d'un dispositif d'aide exceptionnelle aux planteurs et à la filière canne.

Vous remerciant de nous tenir informés de toute initiative que vous prendrez dans ce sens. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération très distinguée.

Elie Hoarau

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Comment réparer l'irréversible ?

La semaine dernière, un drame a eu lieu. Au Port, un jeune a été atteint par le tir d'un policier. Le projectile lui a fait perdre un œil. Hier, le procureur a annoncé que l'IGPN est saisie. L'affaire est suffisamment grave pour que la justice soit obligée d'appeler au plus vite une enquête administrative de haut niveau.

Manifestement, la version des policiers est mise en doute. Aurait-il délibérément tiré sur Steve. Souhaitons que tout soit fait pour la vérité éclate. Depuis une semaine, un jeune Réunionnais est mutilé à vie à cause d'une opération de répression.

Au cours des deux dernières semaines, notre île a vu se développer deux mouvements revendicatifs. Ce sont tout d'abord les jeunes qui sont sortis dans la rue pour demander la remise en cause du calendrier scolaire. Puis il y a 10 jours, les stations service se sont mises en grève pour dénoncer la méthode du ministre des Outre-mer. Ce dernier voulait imposer un texte sans tenir compte des remarques des personnes concernées, alors que les conséquences aurait pu être très lourdes en termes d'emploi.

Dans ces moments de tension, des Réunionnais cherchent alors à s'exprimer. Ce sont ceux à qui le système actuel ne laisse aucune autre possibilité que l'exclusion. Parce qu'ils sont rejetés, alors ils renvoient à ce système sa violence. C'est ainsi que des affrontements ont lieu, impliquant les policiers.

Comme à chaque fois, le pouvoir tente dans un premier temps de gagner l'épreuve de force. La répression est à l'œuvre, et samedi dernier elle a provoqué un drame irréversible. Steve est un jeune sans histoire, jusqu'à ce qu'un policier lui tire dessus et lui enlève un œil.

Pour que pareille tragédie ne se reproduise plus, le gouvernement doit faire de la recherche du dialogue avec les exclus du système sa priorité. Le pouvoir doit écouter le message des pauvres, c'est-à-dire de la moitié de la population, abandonnée par un modèle à bout de souffle.

Et dans l'urgence commence un difficile travail de réparation pour le pouvoir, car il va devoir compenser la mutilation à vie d'un jeune Réunionnais.

J.B.

Déjà un mois de perdu depuis le passage de Bejisa

Fonds de solidarité de l'Union européenne: qu'attend le gouvernement pour faire la demande?

Le 4 janvier dernier, au lendemain du passage du cyclone Bejisa, Younous Omarjee avait écrit au Premier ministre pour lui demander d'agir afin de débloquent des crédits disponibles dans le Fonds de solidarité de l'Union européenne. Un mois après cette démarche, l'Union européenne indique n'avoir pas connaissance d'une demande du gouvernement français. Or le temps presse, et les crédits seront perdus si la France ne fait rien.



Dès le 4 janvier, Younous Omarjee avait alerté le gouvernement sur les possibilités d'indemnisation par le Fonds de solidarité de l'Union européenne.

Le cyclone Bejisa a touché La Réunion en début d'année. Il a fait d'importants dégâts. Des agriculteurs ont tout perdu, sans oublier de nombreuses familles sinistrées. Car dans de nombreux cas, les assureurs refusent de couvrir des

biens immobiliers dans notre île. Contrairement aux attentes suscitées à la suite de la visite du ministre des Outre-mer, l'arrêté de catastrophe naturelle a exclu les communes du Nord et de l'Est. Il est donc bien difficile de bénéficier du fonds de solidarité DOM pour les personnes qui

n'ont pu assurer leur bien.

Pour sa part, Younous Omarjee, député de l'Alliance des Outre-mer au Parlement européen, a aussitôt averti le président de la Commission européenne de l'ampleur de la catastrophe. Le 4 janvier, il indiquait à José Manuel Barroso qu'il avait écrit le jour même à Jean-Marc Ayrault, Premier ministre. Les sinistrés de Bejisa peuvent en effet bénéficier du soutien du Fond de solidarité de l'Union européenne. Cet outil est justement là pour aider les personnes victimes de phénomènes climatiques. Mais il ne peut pas être activé par l'Union européenne, il faut que l'Etat concerné en fasse la demande.

C'est pourquoi le 4 janvier dernier, Younous Omarjee demandait au gouvernement de chiffrer les dommages et de solliciter le Fonds d'urgence de l'Union européenne si la situation de La Réunion correspond aux critères. Le 3 février, Younous Omarjee a

reçu une réponse de la Commission européenne. Le Fonds est en effet géré par le Commissaire à la Politique régionale. Le Commissaire Hahn souligne que «la situation spécifique de La Réunion en tant que région ultrapériphérique serait bien entendu prise en considération dans l'analyse de la demande». Mais encore faut-il que cette demande ait été faite. Or, plus d'un mois après le passage de Bejisa, la France n'a pas encore sollicité le Fonds d'urgence. Et si cette situation n'évolue pas, alors les crédits seront perdus. En effet, la demande doit intervenir au plus tard 10 semaines après la catastrophe. Le commissaire indique que «les autorités françaises compétentes sont au fait des conditions et procédures applicables». Il est donc encore possible d'agir, mais chaque jour qui passe rapproche de l'échéance des 10 semaines.

M.M.

Proposition aux prochains conseillers communautaires

Nou vé nout tram propose un chemin de fer entre les Aviron et Terre Sainte

Compétentes en matière de transport collectif, les communautés d'agglomération peuvent construire un TCSP sur rail. Le Collectif Nou vé nout tram lance un appel aux premiers conseillers communautaires qui seront élus pour la première fois au suffrage universel direct le 23 mars prochain.

Le 23 mars prochain aura lieu au même moment des élections municipales, les élections communautaires. Ces élus communautaires qui vont siéger dans les communautés d'agglomération vont être désignés par suffrage universel

Le collectif «Nou Vé Nout Tram», souhaite dès lors interpeller l'ensemble des têtes de liste pour les sensibiliser sur l'impérieuse nécessité d'œuvrer pour la réalisation d'un TCSP sur rail.

En effet, ils doivent assimiler que le nombre de véhicules ne va pas cesser de croître tant qu'il n'y aura pas une alternative performante et attractive au tout automobile. Considérant tous ces facteurs, les communautés d'agglomération doivent alors agir pour favoriser un véritable mode de transport alternatif inter connecté. En effet, ces groupements com-

munaux ont la charge la réalisation d'un TCSP sur leur territoire. «C'est dans ce sens que nous souhaitons intervenir pour sensibiliser les candidats sur leur rôle qu'ils peuvent jouer dans l'amélioration des déplacements sur l'ensemble de leur territoire».

Pour le collectif, «c'est l'occasion de proposer et de réaliser un TCSP sur rail.

Et cela est tout à fait possible, puisqu'il intègre le champ de compétences des communautés d'agglomération».

«Il s'agit d'un projet aisément réalisable et même intéressant financièrement», précise le collectif. En effet, il a été conclu dans une étude qui avait été menée en 2009 par la SR21 que le retour sur investissement de la liaison ferroviaire entre Le Port et Saint-Joseph, serait rapide, compte tenu, d'une part du flux important d'automobile entre l'ouest

et le sud, et par le fait d'une faible nécessité d'ouvrage d'art. Ainsi, entre Saint-Paul et Saint-Pierre, il existe un flux potentiel captif de 42.000 usagers par jour. Et ce potentiel connaît une montée en puissance.

Et d'ailleurs, je vous rappelle que suite à cette étude une motion avait été votée en décembre 2009 par la CIVIS pour acter le passage du Tram Train sur le territoire du Sud.

«Nous proposons donc de créer un TCSP sur rail entre Les Aviron et Terre Sainte par la CIVIS qui serait relié par celui du TCO entre Le Port et Les Aviron en passant par Saint-Leu», déclare le Collectif Nou vé nout tram, «ce réseau ferroviaire inter communal apportera non seulement une amélioration des déplacements des Réunionnais mais également il structurera l'aménagement du territoire». Il s'agit par ailleurs d'apporter



Cindy Boto, Krishna Damour et Nadège Gigant du collectif Nou Vé Nout Tram.

une dynamique économique par la création d'emploi non seulement dans la création du réseau mais aussi dans sa gestion quotidienne. De plus, nous contribuerons à un développement durable dans l'atténuation de l'émanation des gaz à effet de serre tel que le CO2.

«De plus, à l'heure, où à Maurice, va commencer les travaux d'un Tram entre Cure-Pipe et Port Louis, les candidats qui souhaitent prendre la direction des communautés d'agglomération doivent mesurer l'impressionnante responsabilité qui leur incombe», conclut le collectif qui rappelle que l'Europe peut soutenir ce type de projet. Le sud peut être le pionnier d'une dynamique qui pourra s'étendre dans les autres agglomérations de La Réunion.

Mines d'uranium : les Français refusent de respecter la loi

Bras de fer entre Niamey et Areva

Plusieurs centaines de Nigériens ont protesté, jeudi 6 février, à Niamey pour manifester contre le géant du nucléaire français Areva, qui négocie avec l'Etat nigérien pour prolonger ses contrats d'exploitation dans deux mines d'uranium, la Somaïr et la Cominak.

Les négociations en cours sont jugées «*désavantageuse*» par les Nigériens, qui veulent que les deux sites d'Areva appliquent le code minier de 2006, faisant augmenter le taux de redevance minière de l'Etat nigérien jusqu'à 12% de la valeur des ressources extraites, et ceci en fonction des profits, contre 5,5% actuellement. De son côté, Areva, propriété à 80% de l'Etat français, refuse de se soumettre aux nouvelles lois, les négociations sont aujourd'hui bloquées.

Blocage des négociations

Le climat reste tendu entre les deux parties, qui négocient depuis des mois le renouvellement des contrats des mines d'uranium, la Somaïr et la Cominak, dont les échéances sont arrivées à leur terme fin décembre 2013. Selon les autorités, «*les discussions acheminent sur la volonté du géant du nucléaire français d'accepter une loi minière votée en 2006, qui ferait croître la taxation sur le minerai extrait de 5,5 à 12% et mettrait un terme à certaines exonérations fiscales*».

Un doute persiste, d'après le site d'information Afrik.com, car «*nombre de personnes s'interrogent sur la sincérité du gouvernement français*». Le ministre délégué au Développement, Pascal Canfin, aurait appuyé les demandes nigériennes, qualifiées de «*légitimes*», selon le site. «*Dire que c'est 'légitime', c'est un discours et (le gouvernement français) ne peut pas politiquement dire autre chose*», a commenté auprès de «*JeuneAfrique*» Moussa Tchangari, le président de l'ONG Alternative espace citoyen. «*Même Areva peut dire 'Oui c'est légitime' et en même temps dire 'Mais on ne peut pas vous donner ce que vous demandez'*», a-t-il ajouté.

De son côté, Adamou Yacouba, reggae-man nigérien populaire, a qualifié le discours de Pascal Canfin de «*scénario monté de toutes pièces par la France*» pour «*jouer avec la conscience des Nigériens*». «*C'est au gouvernement du Niger de saisir au bond ce que vient de dire le ministre français pour écouter les cris et le sursaut du peuple nigérien*» a indiqué de son côté Amadou Ali, député de l'opposition.



En France, les centrales nucléaires fonctionnent en grande partie grâce à de l'uranium extrait au Niger. Mais depuis le début de l'année, les Français refusent de verser les taxes prévues au gouvernement nigérien.

L'emprise d'Areva

A quelques semaines de la fin des contrats, en décembre 2013, le Président nigérien Mahamadou Issoufou avait prévenu que les négociations avec Areva seraient désormais «*un jeu d'égal à égal*», indiquant que le «*partenariat avec le groupe nucléaire devait être équilibré*». Face aux accusations, Areva a assuré que plus de 80% des revenus (taxes et dividendes) générés par les mines - depuis leur création - sont revenus à l'Etat du Niger.

Une riposte dénoncée par des ONG dont, Oxfam, qui assure que Niamey, entre 1971 et 2010, n'aurait perçu que 459 millions d'euros, soit 13% de la valeur totale des exportations d'uranium évaluées à 3,5 milliards d'euros. Le Niger fait parti des pays les plus pauvres du monde. Selon les Nations Unies, le pays manque énormément de ressources pour financer son développement. Le géant nucléaire est le premier employeur privé du Niger, avec plus

de 5.000 travailleurs, où il y exploite deux mines d'uranium depuis le début des années 1970. Près de 40% d'uranium est extrait du pays, faisant de lui le quatrième producteur mondial de cette ressource. Pour Ali Idrissa, coordonnateur du Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaires au Niger, sur JeuneAfriqueTv, Areva fait du chantage en suspendant sa production pour «*faire pression sur le gouvernement nigérien, en menaçant les travailleurs de licenciements*».

«A bas Areva !»

Face à ce refus, une marche et un meeting en présence de centaines de Nigériens ont été organisés dans la capitale, pour protester contre «*le refus d'appliquer la législation*». Accusé d'extraire de l'uranium dans le nord du Niger, au mépris des lois nationales, des centaines de personnes ont scandé dans les rues: «*A bas Areva!*», «*Areva dégage!*», «*Non à la France!*».

Sur leurs pancartes et banderoles, l'Agence France Presse a relevé plusieurs slogans, dont «*La jeunesse réveille-toi*», «*La souveraineté du Niger ne se négocie pas*» ou encore «*Code minier 2006 ou rien!*». Cependant le gouvernement n'autorise pas les manifestations et ne laisse pas les nigériens exprimer leur mécontentement face à l'attitude du géant français.

Le coordonnateur Ali Idrissa, il y a une «*opacité totale*» sur les négociations en cours. Pendant ce temps, sur les sites, l'inquiétude grandie, les syndicats ont été informés, comme à Cominak, le 31 décembre, que l'arrêt d'activité est dû aux négociations difficiles entre le géant de l'uranium et le gouvernement nigérien. Le 24 janvier, les syndicats étaient toujours dans l'attente d'une reprise du travail, révéla Radio France International, à Arlit, au Niger. «*La situation, aujourd'hui, c'est le statu quo*», a expliqué Chipkaou Salifou, du syndicat des mines du Niger.

Sailin

Election présidentielle

Flou autour de la candidature du Général Al-Sissi en Egypte

L'armée égyptienne a démenti les propos de son chef, maréchal Abdel Fattah Al-Sissi, publié dans un journal koweïtien. L'homme fort de la contestation en Egypte n'aurait pas dit de manière «directe» s'il se présentait ou pas à la présidentielle de son pays.

Les propos de ce dernier auraient été «*mal interprétés*», bien que le quotidien koweïtien «*Al-Seyassah*» assurait qu'il annonçait sa candidature. Abdel Fattah Al-Sissi a annoncé réserver l'annonce de sa candidature éventuelle au seul «*peuple égyptien*».

Certainement candidat

Le porte-parole de l'armée, le colonel Ahmed Aly, a expliqué dans le communiqué que «*ce qui a été rapporté par le journal koweïtien Al-Seyassah relève de l'interprétation*

journalistique et pas de citations directes du maréchal Sissi», ajoutant que «*la décision de se présenter ou non à la présidentielle est une décision personnelle que le maréchal Sissi prendra devant le peuple égyptien lui-même et personne d'autre, en s'exprimant de façon claire et directe, sans ambiguïtés*».

Après la chute du premier président élu démocratiquement, Mohammed Morsi, l'armée a mandaté le maréchal Sissi de se présenter à la présidentielle, mais ce dernier doit d'abord prendre sa retraite de militaire pour pouvoir présenter sa candidature. L'élection devrait se tenir

sous trois mois, avant les législatives.

Une main de fer

Le gouvernement de transition mis en place par Al-Sissi réprime toute manifestation de l'opposition, islamiste ou non, depuis la destitution et l'arrestation le 3 juillet 2013 du président Morsi. Abdel Fattah Al-Sissi affirme avoir destitué Mohamed Morsi «*pour répondre aux demandes de millions de manifestants descendus dans la rue*» pour «*réclamer son départ l'accusant de*

vouloir islamiser à marche forcée la société égyptienne», a indiqué l'Agence France Presse.

Dans l'interview au quotidien koweïtien, il a expliqué vouloir «*guérir l'Egypte de sa maladie chronique, qui s'est aggravée au cours des dernières années*», allusion aux Frères musulmans. Prévenant: «*Nous ne nous jouons pas de leurs espoirs et nous ne leur dirons pas que nous avons une baguette magique*», le chef de l'armée a appelé le peuple à «*joindre leurs mains et d'œuvrer ensemble pour construire ce pays de 90 millions d'habitants*».

Sailin

Gélita Hoarau tire la sonnette d'alarme sur les carences de l'État en faveur des enfants handicapés

Ce vendredi entre midi et 13 heures, sur Réunion 1^{ère} Radio, Claude Montanet a consacré son émission "Coup de poing dans l'actu" au rapport que vient de publier le Conseil de l'Europe sur le bilan très négatif de la politique française en termes de scolarisation des enfants handicapés.

Gélita Hoarau était l'invitée de l'émission, en tant que présidente de l'association Autisme Bel Avenir, aux côtés de Jean-Marc Maillot, du Comité Régional du Sport Adapté.

D'emblée, Gélita Hoarau a souligné la gravité de ce problème en France et à La Réunion, où de nombreux enfants souffrant de handicaps n'ont pas accès à l'école de la République. «Ce n'est pas la première fois que la France est pointée du doigt au sujet du retard de la scolarisation de ces enfants en difficultés, notamment les enfants

autistes, dit-elle. Certes, quelques avancées ont été effectuées depuis 2004 mais c'est très insuffisant, il n'y a toujours pas de plan global ni de budget pour le financer. Et cela fait très longtemps que nous attirons l'attention du gouvernement sur ce grave problème de santé publique».

«Un problème politique»

Jean-Marc Maillot a plaidé dans le même sens en déclarant que «c'est un problème politique» et que «la ministre de la Santé

en visite à La Réunion aurait dû en parler» car «il n'y a pas assez de places dans les établissements spécialisés pour les personnes handicapées, il n'y a pas de budget pour leur transport, leur accompagnement et leur insertion sociale». Gélita Hoarau a également signalé qu'il y a aussi un problème de formation car «il n'y a pas assez de personnels formés pour l'accueil des enfants handicapés».

Plusieurs auditrices et auditeurs de Réunion 1ère sont intervenu(e)s au cours de l'émission pour soutenir les interventions des deux invité(e)s; en particulier Jean-Yves de Sainte-Thérèse, Francette de Sainte-Suzanne et Sabine de l'Étang-Salé, qui ont notamment dénoncé le fait que «trop d'enfants handicapés sont exclus du système scolaire à La Réunion». Voilà un problème social — parmi bien d'autres — que les responsables politiques ici et en France devront prendre en compte, plutôt que de défendre leurs intérêts personnels...

Di sak na pou di

Droits des femmes : attention au souffle de la régression

Pourquoi tant de haine vis-à-vis des revendications féminines sur leur droit à disposer de leur corps et par conséquent de leur maternité? C'est je crois la question à se poser. Les hommes eux, ont toujours eu le privilège de féconder leurs partenaires, il ne leur a jamais été demandé de faire attention pour ne pas les mettre enceintes. La femme peut donner la vie, elle a cette capacité merveilleuse de porter un enfant pendant neuf mois, l'homme n'a dans cette histoire qu'un rôle de "fécondeur" et je pense que c'est une frustration masculine.

Depuis le début de l'humanité, on voit les femmes réduites à un devoir de mère, donc de reproduction, et les hommes être cueilleurs, agriculteurs, chasseurs... Au Moyen-Âge, les chevaliers qui portaient en croisade voulaient déjà régir le corps de leur épouse et la ceinture de chasteté devait empêcher la châtelaine de concevoir un enfant sans la participation de son seigneur et maître.

Ce sont toujours les femmes infidèles qui sont atrocement châtiées sous beaucoup de latitudes, les hommes peuvent avoir en toute impunité des relations sexuelles avec n'importe quelle femme.

Ce ne sont jamais eux qui seront lapidés, torturés ou assassinés. En France, l'avortement était considéré comme un crime sous la pression de l'église catholique et les femmes qui le pratiquaient clandestinement, appelées «faiseuses d'anges», étaient passibles de la peine de mort. La dernière victime de la guillotine pour avortement fut Marie-Louise Giraud, exécutée le 30 juillet 1943, sous le régime de Pétain. Claude Chabrol à partir de cette tragédie a réalisé en 1988 un film admirable: «Une affaire de femmes» avec Isabel

le Huppert. Toute l'hypocrisie de la société y est révélée. Les femmes du peuple qui ne veulent pas être enceintes, parce que leur vie misérable ne leur permet pas d'avoir un enfant supplémentaire, ont recours à des faiseuses d'anges ou se mutilent elles-mêmes avec des objets pointus, des aiguilles à tricoter ou avalent des mixtures infâmes censées les faire avorter. Les riches, elles, vont en Suisse dans une clinique aseptisée, en toute sécurité.

Le député gaulliste Lucien Neuwirth, bouleversé par des drames de la misère, demande le libre usage des contraceptifs en décembre 1967. La députée Simone Veil allie lucidité et courage politique pour mettre fin à une situation intolérable: le 17 janvier 1975, elle fait voter malgré de nombreuses réticences la loi qui autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui rembourse les contraceptifs et autorise les mineurs à y avoir recours sans autorisation des parents. Les adolescentes et les très jeunes femmes de 2014 qui prennent la pilule chaque jour ne sont pas forcément au courant de toutes les souffrances endurées par leurs sœurs aînées avant 1975, de toutes les humiliations subies par celles qui ne pouvaient décider en toute connaissance de leur grossesse. Rien n'est jamais acquis et la lutte des femmes est un combat incessant. Regardez ce qui se passe en Espagne et en Inde en ce moment. Ce sont toujours les droits des femmes qui sont rognés, amputés, discutés sous prétexte de grands principes. Où est le respect de ces droits dans tout ça? Au Brésil, il y a un ou deux ans une fillette s'est fait violer, elle était enceinte. L'église brésilienne a excommunié la mère

et le médecin qui a pratiqué l'avortement de cette petite victime... Le viol n'est même pas considéré comme un crime par certains intégristes.

Les manifestants de tous bords qui défilaient dimanche 2 février veulent maintenant les femmes dans une dépendance vis-à-vis des hommes, le pouvoir qu'elles ont de faire ou non un enfant doit être régenté par le mâle tout puissant, la religion, les bien-pensants, les réactionnaires... Dans ces manifs, il y a aussi des femmes qui font leurs ces soi-disant défenses de la famille. Personne n'empêche une mère d'avoir une multitude d'enfants; pourquoi vouloir imposer une version rigide de la maternité? Dans ces grands défenseurs de la vie, il y a souvent des partisans farouches de la peine de mort mais l'incohérence ne les dérange pas plus que ça. Il est bon de rappeler qu'un enfant non désiré est souvent un enfant mal aimé et malheureux toute sa vie.

L'IVG n'est pas un moyen de contraception, c'est une évidence mais il faut une pédagogie et l'éducation sexuelle est loin d'être enseignée de façon convenable, les centres de planning familial qui ont un rôle essentiel dans la formation des jeunes ferment au lieu de se multiplier. 150 ont été supprimés en France. Les périodes de crise engendrent des extrêmes, ce que nous voyons en ce moment.

Les extrémistes sont dangereux pour la démocratie, nous devons tout faire pour que nos avancées sociales et sociétales ne soient pas balayées par le souffle de la régression.

Marie-Hélène Berne

Otè!

Batayi arm égal ! Koué larivé ?

Na biin lontan, dan in diskisyon, in moun la po kozé si in sitiasyon ou sa ou na dé adversè; i pé èt in patron èk son bann zouvrié. In pouvoir kelkonk fas zadministré. Dan in déba èk dé fors an prezans. In lit po ansort a ou dann difikilté, ou sak an fas, lobstak sé inn persone konm ou... lo moun té in fanm kréol mé èl té profèsèr d fransé! El té i di souvan: «pran lo minm zarm ke ladversèr... oua giny débat èk li pou fé antann out zargiman si ou lé a armégall!»

Moin té i konpran pa tro sak él té i vé dir. Moin lapré lir listwar bann zindiin Guatemala, Amérikan santral. Zindiin lé la dépi plizir milié dané; zéspaniol i ariv, koman i di «conquistadores?» lépok Kristof Kolon. Bann kolonizatèr la, la tié, la volé, la violé, la spolié lo bann zindizèn, la pri zot téréin, la di a zot artourn dan la montagn, arkomans défrisé po viv!»

Pandan so tan, bann blan la, fine ariv mérisé-konm nou kréol-mé èk sistèm politik kapitalis, fine organisé konm an Erop, èk larmé, zénéral, kapitèn, fizi, mitrayèt; zot i koz éspaniol! Lo zindiin dorizine lé éksplouité po rékolt koton konm zésklav, pa péyé, pa nourri konm i fo.

Sé la ké dé zindiin i di «i fo fé in manière po arèt sa» ; aprann léspaniol, konèt koman larmé an fas i fonksione po pièz a zot èk moyin natirèl; ziskà dan la Bib, i trouv zidé révolisyonèr. Moiz la tir son pèp ésklav dépi lézip po aminn a zot an Israël!

Lènmi i koz fransé alon aprann fransé; lènmi i koz alman alon aprann alman. A nou si ni vé débat èk Madagaskar, alon aprann malgas. A koz mon zanfan i apran pa portigé lékol po li giny vizit Mozanbik! Batayi a arm égal, nou va ganié!

Justin